



“Making the Impossible Possible”

RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

1^{er} semestre 2017

INFORMATION REGLEMENTEE

Ce rapport est préparé conformément au prescrit de l'article 13 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007.

Celyad publie son Rapport Financier Intermédiaire en français. La Société publie également une version anglaise de ce Rapport. Si des différences d'interprétation devaient exister entre les versions française et anglaise de ce Rapport, la version française prévaudrait.

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué présente des déclarations prévisionnelles, y compris des déclarations sur la sécurité et la faisabilité potentielle de la thérapie cellulaire CYAD-01, y compris les essais précliniques et cliniques actuels et prévus pour les produits candidats de Celyad; le potentiel clinique et commercial de ces produits candidats et l'adéquation des ressources financières de Celyad; le portefeuille de propriété intellectuelle de Celyad, y compris les plans s'y rapportant; les attentes de Celyad concernant ses collaborations stratégiques et ses accords de licence avec des tiers, dont Novartis, Celdara Medical et Dartmouth College, et l'impact potentiel de ces collaborations sur la situation financière future de Celyad; et les liquidités attendues de Celyad, qui reflètent les attentes et les projections actuelles de Celyad concernant les événements futurs et impliquent certains risques, incertitudes et hypothèses connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou implicites par les énoncés prospectifs.

Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs et risques importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions, ceci incluant les risques liés à la conduite d'essais cliniques : le risque que la sécurité, la bioactivité, la faisabilité et/ou l'efficacité démontrées dans les études cliniques précoces ou précliniques ne soient pas répétées dans les études suivantes ; les risques associés au dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase I sur programme CYAD-01, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et la thérapie cellulaire autologue CAR-T afin de traiter les maladies cancéreuses, conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales, obtention, maintien et protection de la propriété intellectuelle, capacité de Celyad à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers, concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables, capacité de Celyad à gérer ses dépenses d'exploitation, capacité de Celyad à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales.

Une liste et une description plus complète de ces risques, incertitudes et autres risques potentiels peuvent être trouvée dans les rapports et prospectus déposés par Celyad auprès de la Securities and Exchange Commission, et notamment dans le rapport annuel 20-F déposé à la SEC le 4 avril 2017, ainsi que dans les autres rapports et prospectus publiés par Celyad. Au vu de l'existence de ces incertitudes, il est conseillé de traiter ces déclarations prévisionnelles avec circonspection. Ces déclarations prévisionnelles sont uniquement valables au jour du présent communiqué. Celyad n'est aucunement dans l'obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent communiqué qui reflèteraient un changement de ses estimations un changement des conditions ou circonstances d'un événement, ou cet événement en tant que tel, et sur lesquels ces déclarations seraient basées, sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire lui imposant de le faire.

1. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES – pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2017

1.1. Etat intermédiaire consolidé de la situation financière

(€'000)		Pour la période clôturée au 30 juin ^[1]	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre
		2017	2016
ACTIFS NON COURANTS		49.433	53.440
Immobilisations incorporelles	3.6.3	46.087	49.566
Immobilisations corporelles		3.054	3.563
Autres actifs non-courants		292	311
ACTIFS COURANTS		70.862	85.367
Créances commerciales et autres créances		1.318	1.359
Autres actifs courants		708	1.420
Placements de trésorerie	3.6.4	45.386	34.230
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6.4	23.449	48.357
TOTAL ACTIFS		120.295	138.806
FONDS PROPRES	1.3	77.252	90.885
Capital social	3.6.5	33.131	32.571
Primes d'émission	3.6.5	160.611	158.010
Autres réserves		21.950	24.329
Pertes cumulées		(138.441)	(124.026)
PASSIFS NON COURANTS		30.222	36.646
Locations Financements et dette bancaire		645	917
Avances à rembourser	3.6.6	7.591	7.330
Contreparties éventuelles à payer	3.6.7	21.725	28.179
Avantages postérieurs à l'emploi		204	204
Autres passifs non courants		57	16
PASSIFS COURANTS		12.823	11.275
Locations Financements et dette bancaire		554	561
Avances à rembourser	3.6.6	1.131	1.108
Contreparties éventuelles à payer	3.6.7	5.258	-
Dettes commerciales	3.6.8	4.620	8.098
Autres passifs courants	3.6.8	1.260	1.508
TOTAL DU PASSIF ET FONDS PROPRES		120.295	138.806

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2017 sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

1.2. Etat intermédiaire consolidé du résultat global

(€'000)	3.6.1	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
		2017 ^[1]	2016
Chiffre d'affaires		2.979	40
Coût des ventes			(26)
Marge Brute		2.979	14
Frais de Recherche et Développement		(11.147)	(15.446)
Frais généraux et administratifs		(4.244)	(4.740)
Autres produits d'exploitation		56	2.932
Autres charges d'exploitation		(1.328)	(4)
Perte opérationnelle		(13.684)	(17.244)
Produits financiers		556	548
Charges financières		(1.285)	(228)
Perte avant impôts		(14.414)	(16.924)
Charges d'impôts		(1)	(2)
Perte de la période ^[2]		(14.415)	(16.926)
Perte par actions diluées et non diluées (en €)		(1,52)	(1,82)
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés au compte de résultats		(576)	-
Ecart de conversion		(576)	-
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôts		(576)	-
Perte globale totale de la période		(14.991)	(16.926)
Perte globale totale de la période attribuable aux actionnaires ^[2]		(14.991)	(16.926)

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2017 sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

^[2] Pour les périodes comptables présentées, le Groupe ne consolide pas d'intérêt minoritaire et les pertes de la période sont entièrement attribuables aux actionnaires de la société mère.

1.3. Etat intermédiaire consolidé des variations des capitaux propres

(€'000)	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Pertes cumulées	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2016	32.571	158.010	21.205	(100.313)	111.473
Paiements fondés sur des actions	-	-	2.260	-	2.260
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres	-	-	2.260	-	2.260
Perte de la période	-	-	-	(16.926)	(16.926)
Ecart de conversion	-	-	(179)	-	(179)
Perte globale totale de la période	-	-	(179)	(16.926)	(17.105)
Solde au 30 juin 2016	32.571	158.010	23.286	(117.239)	96.628

(€'000)	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Pertes cumulées	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2017	32.571	158.010	24.329	(124.026)	90.885
Exercice des warrants	560	-	-	-	560
Paiements fondés sur des actions	-	2.639	(1.803)	-	836
Coûts des augmentations du capital	-	(38)	-	-	(38)
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les fonds propres	560	2.601	(1.803)	-	1.358
Perte de la période	-	-	-	(14.415)	(14.415)
Ecart de conversion	-	-	(576)	-	(576)
Perte globale totale de la période	-	-	(576)	(14.415)	(14.991)
Solde au 30 juin 2017^[1]	33.131	160.611	21.950	(138.441)	77.252

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2017 sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

1.4. Etat intermédiaire consolidé des flux de trésorerie

(€'000)	Pour les 6 mois se clôturant au 30 juin	
	2017 ^[1]	2016
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Perte de la période	(14.415)	(16.926)
Ajustements non-monétaires		
Amortissement sur immobilisations corporelles	501	277
Amortissement sur immobilisations incorporelles	380	379
Contreparties éventuelles à payer – ajustement de juste valeur	953	-
Avances récupérables – ajustement de coût amorti	283	(2.036)
Produits de subventions	(56)	(896)
Ecart de conversion	-	(179)
Paielements fondés sur des actions	836	2.261
Variation du besoin en fonds de roulement		
Créances commerciales, autres créances	734	(413)
Dettes commerciales, autres dettes et provisions	(3.686)	(3.240)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(14.469)	(20.773)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(210)	(1.272)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(7)	-
Cession d'immobilisations corporelles	207	38
Placements de trésorerie – investissements	(45.386)	(30.000)
Placements de trésorerie – remboursements	34.230	5.000
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise	-	(1.500)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	(11.166)	(27.734)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produits des emprunts	-	1.164
Remboursement des locations-financement	(279)	(134)
Augmentation de capital et exercice des warrants	560	-
Produits d'avances récupérables et autres subventions	56	1.000
Remboursement d'avances récupérables	-	(4)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	337	2.026
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début de période	48.357	100.175
Variations nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(25.298)	(46.481)
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	390	-
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin de période	23.449	53.694

^[1] Les états financiers intermédiaires résumés pour la période de 6 mois clôturée au 30 juin 2017 sont des états financiers non audités, soumis à une revue limitée effectuée par le commissaire de la société.

2. COMMENTAIRES ET ANALYSES DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Cet exposé et cette analyse du management sont conçus pour vous fournir une explication narrative des états financiers résumés et consolidés intermédiaires de Celyad SA. Ce document doit être lu à la lumière des informations financières non auditées et des commentaires joints dans ce rapport financier intermédiaire et des informations financières auditées et des commentaires joints dans le rapport annuel de 2016 qui est disponible sur le site internet de la société.

Tous les montants mentionnés dans ce rapport concernent les périodes de six mois clôturées le 30 juin 2017 et 2016 et sont extraits de nos états financiers consolidés résumés et consolidés intermédiaires. Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

À l'exception des faits historiques que contient le présent rapport financier intermédiaire, les thèmes qu'il aborde peuvent être considérés comme des déclarations prévisionnelles qui impliquent certains risques et certaines incertitudes. Nous faisons de telles déclarations prévisionnelles dans le cadre des dispositions de la « règle refuge » de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et d'autres lois fédérales relatives aux instruments financiers. Dans le présent rapport financier intermédiaire, l'usage de mots comme « estime », « prévoit », « espère », « a l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention » ou d'autres expressions similaires (de même que d'autres mots ou expressions faisant référence à des conditions, des circonstances ou des événements futurs) vise à identifier des déclarations prévisionnelles. Nous vous rappelons que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures et que nos résultats d'exploitation effectifs, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs peuvent différer substantiellement des déclarations prévisionnelles reprises dans le présent rapport financier intermédiaire. En outre, même si nos résultats d'exploitation, notre situation financière, notre liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel nous sommes actifs s'avèrent en ligne avec les déclarations prévisionnelles du présent rapport financier intermédiaire, ils peuvent ne pas être prédictifs de résultats ou de développements futurs. Nous conseillons aux lecteurs de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles que nous faisons et qui ne sont valables qu'à la date où elles sont faites.

Les facteurs qui peuvent causer ou contribuer à ces différences comprennent ceux évoqués ci-dessous et ailleurs dans le présent rapport financier intermédiaire, particulièrement dans les rubriques « Risques et incertitudes » et « Déclarations prévisionnelles ».

Cet exposé et cette analyse sont datés de la date de ce rapport. Nous déclinons toute obligation de publier une quelconque mise à jour ou révision relative aux déclarations prévisionnelles pour refléter un changement de nos estimations quant aux conditions, aux circonstances ou aux événements sur lesquels ces déclarations seraient basées ou qui pourraient affecter la probabilité que les résultats effectifs diffèrent de ceux exposés dans les déclarations prévisionnelles, sous réserve d'une obligation légale nous imposant de le faire.

Aperçu

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique, spécialisée dans le développement de thérapies cellulaires en oncologie dans le but de traiter des besoins cliniques non adressés par les thérapies actuelles.

Nous développons une plateforme de thérapie cellulaire CAR-T unique. La plateforme NKR-T de Celyad se base sur des Lymphocytes T que l'on modifie afin de leur faire exprimer un Récepteur de Cellules Tueuses Naturelles (NK). Cette technologie offre un potentiel thérapeutique très large, tant dans les tumeurs solides que sanguines. En effet, à la différence des autres thérapies cellulaires CAR-T traditionnelles, qui ne ciblent qu'un seul antigène tumoral, l'utilisation de récepteurs NK permet de reconnaître et cibler de multiples antigènes tumoraux.

Notre premier produit-candidat en immuno-oncologie, CYAD-01 (CAR-T NKG2D), est issu de cellules T modifiées pour exprimer le récepteur NKG2D naturellement secrété par les cellules tueuses. Selon les résultats observés dans les études précliniques, ce récepteur est capable de reconnaître à la surface des cellules cancéreuses de multiples antigènes tumoraux (ligands) et permet aux cellules T de cibler et de détruire un grand nombre de tumeurs liquides et solides. CYAD-01 déclenche la destruction cellulaire au travers de l'association de NKG2D à un des huit ligands (antigènes tumoraux) naturellement surexprimés par plus de 80% des lignées tumorales.

Les travaux précliniques suggèrent que CYAD-01 a de multiples modes d'actions qui vont au-delà de la destruction cellulaire. CYAD-01 inhibe les mécanismes qui permet aux cellules cancéreuses d'échapper au système immunitaire, active et recrute les cellules immunitaires anti tumeurs et bloque l'alimentation de la tumeur en sang. Ces mécanismes promeuvent une réponse immunitaire sur le long terme, en développant une mémoire adaptative contre les antigènes tumoraux des tumeurs ciblées.

Celyad développe en parallèle une approche autologue et une approche allogénique. Les travaux précliniques qui sous-tendent cette technologie ont été conduits par les équipes de Charles Sentman, inventeur de la technologie, au Dartmouth College (New Hampshire, USA). Ces travaux ont fait l'objet de nombreuses publications scientifiques de renom.

CYAD-01 est actuellement testé dans l'homme dans l'essai THINK (THERapeutic Immunotherapy with CAR-T NKG2D). THINK est une étude de Phase I ouverte internationale visant à évaluer la sécurité et l'activité clinique de multiples administrations de cellules CAR-T NKG2D autologues dans divers cancers liquides et solides. L'essai THINK est actuellement mené aux États-Unis et en Europe. Il consiste en une phase à dose croissante et une phase d'expansion. La phase à dose croissante est menée en parallèle dans les groupes de tumeurs solides (cancer colorectal, de l'ovaire, de la vessie, du sein triple-négatif et du pancréas) et deux tumeurs hématologiques (leucémie myéloïde aiguë et myélome multiple), tandis que la phase d'expansion évaluera en parallèle chaque tumeur indépendamment. Le schéma à dose croissante comprend trois niveaux posologiques ajustés selon le poids corporel : jusqu'à 3x10⁸, 1x10⁹ et 3x10⁹ de cellules CAR-T NKG2D. À chaque dose, les patients reçoivent trois administrations successives, à deux semaines d'intervalle, de cellules CAR-T NKG2D à la dose spécifiée.

Événements marquants survenus au cours du premier semestre 2017

Plateforme d'immuno-oncologie

Des progrès significatifs ont été accomplis dans l'essai THINK (THERapeutic Immunotherapy with CAR-T NKG2D), le second essai clinique de Celyad avec le produit candidat phare CYAD-01 (CAR-T NKG2D).

L'essai THINK, initié fin 2016 et mené aux États-Unis et en Europe, comprend deux phases : une phase à dose croissante et une phase d'expansion. La phase à dose croissante est menée en parallèle dans les groupes de cinq tumeurs solides (cancer colorectal, du pancréas, de l'ovaire, du sein triple négatif et de la vessie) et deux tumeurs hématologiques (leucémie myéloïde aiguë (LMA) et myélome multiple (MM)), tandis que la phase d'expansion évaluera en parallèle chaque type de tumeur indépendamment. Le schéma à dose croissante comprend trois niveaux posologiques ajustés selon le poids corporel : jusqu'à 3x10⁸, 1x10⁹ et 3x10⁹ de cellules CYAD-01. À chaque dose, les patients reçoivent trois administrations successives de CYAD-01, à deux semaines d'intervalle, à la dose spécifiée.

Tous les patients de la seconde dose du bras solide, ainsi que le premier patient de la seconde dose du bras liquide ont été injectés avec succès sans événement de toxicité aiguë rapporté par les centres participants.

Étapes importantes atteintes durant le premier semestre 2017 :

- Pas d'évènement toxique important rapporté sur les patients traités à ce jour, tant dans le bras solide que dans le bras liquide, confirmant les résultats de l'essai clinique de Phase I CM-CS1 conduit en 2015 et 2016 aux États-Unis. A ce jour, aucun problème de sécurité, ni d'effets indésirables graves ou inattendus, ni de syndrome de libération de cytokine important n'ont été observés à ce jour ;
- Des premiers résultats cliniques prometteurs à 3 mois de suivi du premier niveau de dose ont été rapportés. Au premier niveau de dose (3 x 10⁸ cellules) administré à un total de trois patients atteints de cancer métastatique, les deux patients souffrants de cancer colorectal métastatique (mCRC), réfractaires après au moins deux phases antérieures de chimiothérapie, sont – selon les critères RECIST à trois mois – stables et ne montraient pas de progression des tumeurs (Stable Disease : SD).

En juillet, Celyad a initié l'essai clinique SHRINK (Standard Chemotherapy Regimen and Immunotherapy with CAR-T NKG2D), le troisième essai clinique avec CYAD-01. L'essai SHRINK est une étude ouverte de phase I visant à évaluer la sécurité et l'activité clinique de doses multiples de CYAD-01 administrées en combinaison avec le traitement néoadjuvant FOLFOX chez des patients atteints de métastases hépatiques potentiellement résecables liées à un cancer du côlon.

Plateforme cardiovasculaire

En mai, Celyad a annoncé que la FDA (U.S. Food and Drug Administration) a accordé le label « Fast Track » à sa thérapie C-Cure[®]. La FDA a accordé le label « Fast Track » sur base des données enregistrées dans CHART-1 sur la réduction de la mortalité, du nombre d'hospitalisations et l'amélioration de la qualité de vie des patients souffrant d'insuffisance cardiaque chronique consécutive à une cardiomyopathie ischémique, avec un volume télédiastolique du ventricule gauche (Left Ventricular End Diastolic Volume – LVEDV) compris entre 200 et 370 ml.

Propriété intellectuelle

En janvier, l'U.S. Patent and Trade Office (USPTO) a confirmé le brevet américain n° 9.181.527 de Celyad relatif aux lymphocytes T primaires humains modifiés pour être déficients en récepteurs de lymphocytes T (TCR) et exprimant un récepteur antigène chimérique (CAR), en rejetant pour la troisième fois une procédure d'invalidation introduite par un tiers. En mars, l'USPTO a rejeté une autre demande de réexamen pour le même brevet. Le brevet critique de Celyad reste valide et applicable.

En mai, Celyad a obtenu un nouveau brevet relatif aux méthodes de traitement des patients cancéreux à l'aide d'immunothérapies allogéniques fondées sur les cellules CAR-T déficientes en TCR et exprimant un CAR. Le brevet américain n°9.663.763 est le troisième brevet dans le portefeuille de brevets allogéniques de Celyad octroyé par l'USPTO. Ce nouveau brevet porte plus particulièrement sur les méthodes de traitement des patients cancéreux à l'aide d'immunothérapies allogéniques fondées sur les cellules CAR-T déficientes en TCR. Les deux brevets précédents concernaient les cellules allogéniques CAR-T déficientes en TCR en tant que telles, de même que certaines méthodes de production. La combinaison de ce brevet avec les précédents brevets américains renforce la position forte de propriété intellectuelle de Celyad dans le

domaine des CAR-T et renforce son portefeuille de brevets relatifs aux cellules allogéniques CAR-T déficientes en TCR en tant que telles, de même que certaines méthodes de production.

Faits marquants d'entreprise du premier semestre 2017

En mai, Celyad a cédé à Novartis une licence non-exclusive sur ses brevets relatifs à l'utilisation et la production de cellules CAR-T allogéniques. Cet accord porte principalement sur le brevet américain de Celyad n° 9.181.527 délivré par l'USPTO relatif à l'utilisation des lymphocytes T primaires humains allogéniques conçus pour être déficients en TCR et exprimer un récepteur CAR. L'accord de licence porte sur deux cibles développées actuellement par Novartis.

Selon les termes de cet accord, Celyad percevra, en plus d'un montant perçu à la signature de l'accord, des paiements liés aux développements cliniques, réglementaires et commerciaux pour un montant total de 96 millions de dollars. Celyad percevra en outre des royalties à un chiffre sur les ventes réalisées sur les deux cibles et produits associés de Novartis. Celyad conserve le droit d'octroyer d'autres licences à des tierces parties actives dans le développement de cellules CAR-T allogéniques.

Événements survenus après la date de clôture au 30 juin

En août, Celyad a amendé ses accords avec Celdara Medical LLC et Dartmouth College concernant les produits candidats CAR-T NK et les technologies connexes sous licence suite à l'acquisition par Celyad d'OnCyte LLC en janvier 2015. En vertu des nouveaux accords, Celyad recevra une part accrue des revenus futurs générés par ces actifs, y compris les revenus des sous-licenciés de Celyad.

En contrepartie, Celyad a effectué un paiement à Celdara Medical LLC et au Dartmouth College d'un montant de 12,5 millions de dollars (10,6 millions d'euros) et a émis, au bénéfice de Celdara Medical LLC, des actions ordinaires Celyad pour une valeur de 12,5 millions de dollars au prix conventionnel de 32,35€ l'action. Les impacts financiers de cette opération n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers intermédiaires de Celyad au 30 juin 2017 et pourraient avoir une incidence significative sur le compte de résultats de Celyad dans les états financiers consolidés de l'exercice 2017.

Financement des besoins opérationnels

Dans le cadre de nos activités actuelles, nous estimons que notre position de trésorerie nous permettra de financer nos besoins opérationnels au minimum pour les 12 prochains mois. Nous estimons également qu'elle nous permettra de financer nos dépenses opérationnelles et en capital jusqu'au premier semestre 2019. Nous avons établi cette dernière estimation sur des hypothèses qui pourraient s'avérer inadéquates et nous pourrions utiliser nos ressources financières plus tôt que prévu. Dans tous les cas, nous aurons besoin de capitaux supplémentaires pour poursuivre nos activités précliniques et cliniques, obtenir les autorisations réglementaires et commercialiser nos produits candidats.

3. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES ET CONSOLIDES

3.1. Information générale

Celyad SA (« la Société ») et ses filiales (collectivement, le « Groupe ») est un groupe d'entreprises actives dans le secteur des biotechnologies spécialisée dans le développement de thérapies cellulaires CAR-T. La société utilise son expertise en développement cellulaire pour cibler le cancer.

Celyad met au point une plateforme cellulaire CAR-T unique, utilisant un Récepteur de Cellules Tueuses Naturelles (NKR) transduit sur des lymphocytes T. La plateforme cible un large éventail de tumeurs solides et hématologiques. Contrairement aux approches CAR-T classiques, qui ne ciblent qu'un seul type d'antigène tumoral, les récepteurs de cellules tueuses naturelles (NK) permettent à un récepteur unique de reconnaître de multiples antigènes tumoraux.

Le principal produit candidat de Celyad, CYAD-01 (CAR-T NKG2D), est un lymphocyte T CAR modifié afin qu'il exprime le Récepteur de Cellules Tueuses Naturelles humain NKG2D, capable de reconnaître de multiples ligands surexprimés par de nombreuses tumeurs, solides ou liquides.

Celyad SA a été constituée le 24 juillet 2007 sous le nom de « Cardio3 BioSciences ». Celyad est une société anonyme de droit belge. Son siège social est établi à l'Axis Parc, Rue Édouard Belin12, à 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (numéro d'entreprise 0891.118.115). Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur les marchés boursiers NYSE Euronext Bruxelles et NYSE Euronext Paris, et les American Depositary Shares (ADSs) de la Société sont cotés sur le NASDAQ Global market sous le symbole CYAD.

Le groupe détient à 100% quatre filiales localisées en Belgique (Biological Manufacturing Services SA) et aux Etats-Unis (Celyad Inc, Corquest Medical Inc et OnCyte LLC).

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés de Celyad pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2017 (la "période intermédiaire") comprennent Celyad SA et ses filiales. Ces états financiers ont été approuvés par le Comité d'Audit du 25 août 2017. Ces états financiers ont fait l'objet d'une revue limitée par BDO Réviseurs d'Entreprise SCCRL, le Commissaire de la Société.

Le rapport intermédiaire est disponible gratuitement et sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou via le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investors>).

3.2. Résumé des principales règles d'évaluation

Toutes les règles d'évaluation importantes utilisées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont décrites ci-dessous.

3.2.1. Base de préparation

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), émises par l'IASB ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils satisfont aux dispositions en matière de contenu et d'informations à fournir pour des états financiers résumés, définies dans la norme IAS 34, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations qui seraient requises pour la publication d'états financiers complets. Ils doivent dès lors être lus conjointement avec les états financiers annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2016.

Le Comité d'Audit de la Société a approuvé les états financiers intermédiaires résumés et consolidés en date du 25 août 2017. Ils ont fait l'objet d'une revue limitée par le Commissaire de la Société, mais n'ont pas fait l'objet d'un contrôle plénier.

La préparation des états financiers de la Société requiert que le management émette des jugements, des estimations et des hypothèses pouvant avoir une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs enregistrés, ainsi que sur les informations relatives aux passifs potentiels, au terme de la période intermédiaire. Le caractère incertain de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement substantiel, dans une période à venir, de la valeur comptable des éléments d'actif ou passif concernés. Les principaux risques relatifs à la période intermédiaire n'ont pas changé de façon substantielle de ceux mentionnés dans le rapport annuel 2016 et les autres publications effectuées depuis et déposés auprès de la SEC, tous disponibles sur le site Internet de la Société (<http://www.celyad.com/investors/regulated-information>).

Tous les états financiers et informations se rapportent à la période intermédiaire, sauf indication contraire.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000), sauf si indiqué autrement.

3.2.2. Règles comptables

Les règles comptables adoptées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés correspondent à celles appliquées lors de la préparation des états financiers annuels de la société pour l'exercice clôturé le 31

décembre 2016. Les normes IFRS nouvelles (ou les amendements aux normes existantes) émises par l'IASB et entrées en vigueur au 1er janvier 2017 n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers intermédiaires résumés et consolidés. Il n'y a pas eu non plus d'adoption par l'Union Européenne de normes IFRS nouvelles (ou d'amendements aux normes existantes) qui soient entrées en vigueur au 1er janvier 2017.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer anticipativement les Normes, Interprétations et Amendements suivants, émis par l'IASB mais pas encore entrés en vigueur au 30 juin 2017 et/ou pas encore adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2017 (*) :

- IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients (émission originale en mai 2014 et modifications ultérieures)
- IFRS 15 (*) Produits provenant de contrats avec les clients – Clarifications (émission originale en avril 2016)
- IFRS 16 (*) Contrats de location (émise en janvier 2016)

La société prévoit de se conformer aux dispositions de ces normes IFRS à leur date d'entrée en vigueur. Leur incidence (en particulier, la guidance 'principal-agent' selon la norme IFRS 15) est en cours d'évaluation.

Aucun impact significatif n'est attendu sur les états financiers futurs du Groupe des autres nouvelles Normes, Interprétations et Amendements, entrant en vigueur après le 1^{er} janvier 2017, et n'ayant pas été appliquées de manière anticipative au 30 juin 2017.

3.3. Segments opérationnels

L'organe décisionnel chargé d'allouer les ressources et d'évaluer les performances du Groupe est le Conseil d'administration, lequel prend les décisions stratégiques.

De par l'acquisition de OnCyte LLC, et de sa nouvelle plateforme technologique, la direction de l'entreprise et le Conseil d'administration ont déterminé qu'à dater de 2015, le groupe est actif dans deux segments opérationnels, d'une part le segment « cardiologie » qui regroupe la plateforme de cardiopoièse, la technologie de Corquest Medical, Inc. (Corquest) et C-Cath_{ez}, et d'autre part de segment « oncologie » qui regroupe tous les actifs développés sur base de la plateforme de OnCyte, LLC. (OnCyte).

Bien que le Groupe soit actuellement actif en Europe et aux États-Unis, aucune information financière segmentée de manière géographique n'est actuellement disponible étant donné que les activités développées sont encore au stade de développement clinique.

Aucune information détaillée sur les produits ou les zones géographiques ou à n'importe quel autre niveau n'est actuellement disponible et n'est dès lors prise en compte par le Conseil d'administration pour l'évaluation des performances ou l'allocation des ressources.

Le Conseil n'examine pas non plus l'allocation des actifs par segment, et de ce fait, cette information n'est pas publiée. Au 30 juin 2017, tous les actifs non courants du Groupe sont situés en Belgique, à l'exception de (i) la propriété intellectuelle de CorQuest Inc, comptabilisée pour un montant de €1.5 million et qui est localisée aux Etats-Unis, (ii) le goodwill et l'IPRD de Oncyte LLC également localisée aux Etats-Unis et (iii) les améliorations locatives apportées aux bureaux de Celyad Inc, situés à Boston, Massachusetts, USA.

Durant le premier semestre 2016, seuls des revenus limités avaient été générés par des clients externes. Tous les revenus générés étaient liés aux ventes de C-Cath_{ez} à un nombre limité de clients. Deux tiers des dépenses de recherche et développement avaient été occasionnées dans le segment Cardiologie, la finalisation de l'étude clinique CHART-1 en étant le poste principal.

€ '000	Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2016			
	Cardiologie	Immuno-Oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires	40	-	-	40
Coût des ventes	(26)	-	-	(26)
Marge brute	14	-	-	14
Frais de recherche et développement	(10.146)	(5.300)	-	(15.446)
Frais généraux et administratifs	-	-	(4.740)	(4.740)
Autres produits d'exploitation	2.280	648	-	2.928
Perte opérationnelle	(7.852)	(4.652)	(4.740)	(17.244)
Résultat financier net	-	-	320	320
Pertes avant impôts	-	-	-	(16.924)
Charges d'impôts	-	-	(2)	(2)
Perte de la période	(7.852)	(4.652)	(4.422)	(16.926)

Durant le premier semestre 2017, le Groupe a encaissé un paiement initial non remboursable, consécutif à la signature d'un accord de licence non exclusive avec Novartis. Par rapport à 2016, la diminution significative des dépenses R&D associées à nos actifs cardiologiques résulte de notre stratégie consistant à focaliser nos ressources sur nos actifs immuno-oncologiques.

€ '000	Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2017			
	Cardiologie	Immuno-Oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires	-	2.979	-	2.979
Coût des ventes	-	-	-	-
Marge brute	-	2.979	-	2.979
Frais de recherche et développement	(1.497)	(9.650)	-	(11.147)
Frais généraux et administratifs	-	-	(4.244)	(4.244)
Autres produits d'exploitation	505	(1.778)	-	(1.273)
Perte opérationnelle	(992)	(8.448)	(4.244)	(13.684)
Résultat financier net	-	-	(730)	(730)
Pertes avant impôts	(992)	(8.448)	(4.973)	(14.414)
Charges d'impôts	-	-	(1)	(1)
Perte de la période	(992)	(8.448)	(4.974)	(14.415)

3.4. Engagements hors bilan

En date de ce rapport et pour les périodes présentées, nous n'avons pas d'engagements hors bilan.

3.5. Dépenses en capital

Nous ne capitalisons pas les frais de recherche et développement avant d'avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché des produits candidats y relatifs. A fin juin 2017, tous nos frais de recherche et développement ont été comptabilisés en tant que charges opérationnelles.

3.6. Notes annexes complémentaires aux états financiers

3.6.1. Résultat d'exploitation – Comparaison du premier semestre 2017 avec celui de 2016

Revenus

Le chiffre d'affaires a augmenté de €3.0 million en comparaison avec la période précédente, suite au paiement initial non remboursable reçu par le Groupe, consécutif à la signature d'un accord de licence non exclusive avec Novartis. Ce premier paiement, net du montant rétrocédé à Dartmouth College, l'inventeur de la technologie sous-jacente, a été comptabilisé à la signature de l'accord, étant donné qu'il ne rémunère pas une obligation de performance ou des livrables subséquents.

Au premier semestre 2016, les revenus étaient associés aux ventes du cathéter C-Cath_{ez}. Des ventes similaires n'ont pas eu lieu au premier semestre 2017.

Nous ne prévoyons pas de dégager des revenus significatifs avant la mise sur le marché d'un de nos produits candidats.

Frais de recherche et développement

Le tableau suivant présente les coûts de fabrication, les coûts des essais cliniques, démarches qualités et réglementaires ainsi que les autres coûts de recherche et développement, qui sont tous cumulés et présentés comme frais de recherche et développement dans nos états financiers consolidés.

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2017	2016
Dépenses de personnel	3.647	4.297
Frais de voyage	218	375
Etudes cliniques	1.510	2.538
Etudes pré-cliniques	1.502	1.861
Développement de procédés et automatisation	1.233	1.650
Frais de consultance	401	482
Propriété intellectuelle	251	406
Paiements fondés sur des actions	355	1.225

Frais de matières	612	800
Amortissements	754	653
Loyers et charges locatives	206	469
Dispositifs médicaux	271	509
Autres	187	181
Total des frais de Recherche & Développement	11.147	15.446

Comparé au premier semestre de 2016, les dépenses en Recherche et Développement diminuent à concurrence de 4,3 millions d'euros. Cette décroissance est principalement expliquée par la diminution des postes suivants : les dépenses de personnel, les études cliniques et les paiements fondés sur des actions. Pendant les six premiers mois de 2017, les principaux efforts en R&D réalisés par la société se sont concentrés sur le développement de notre plateforme d'immuno-oncologie, reflétant ainsi notre stratégie actuelle. Nos ressources R&D sont en grande majorité allouées au développement continu de notre produit-candidat principal CYAD-01, tant au point de vue de nos projets cliniques que pré-cliniques. Nous accordons une importance particulière au développement, à l'industrialisation à plus grande échelle, et à l'automatisation de nos processus de production, afin d'être équipé au mieux en vue des étapes suivantes des études cliniques relatives à CYAD-01.

Frais généraux et administratifs

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2017	2016
Dépenses de personnel	1.429	1.344
Frais de consultance	976	1.238
Paiements fondés sur des actions	481	1.035
Communication & Marketing	415	444
Loyers	471	356
Frais de voyage	151	167
Amortissements	125	-
Autres	196	156
Total frais généraux et administratifs	4.244	4.740

Les frais généraux et administratifs ont diminué de 0,5 million d'euros sur le premier semestre 2017 par rapport au premier semestre 2016. Cette évolution est expliquée principalement par la diminution des paiements fondés sur actions. Ces derniers constituent une charge non décaissée relative à la rémunération de nos employés, manager et directeurs via la possibilité de souscrire au plan de warrants organisé par la société.

Autres produits et charges d'exploitation

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2017	2016
Subventions et produits d'avances récupérables	56	144
Avances récupérables – ajustement de coût amorti	-	2.788
Total autres produits d'exploitation	56	2.932
Contreparties éventuelles – ajustement de juste valeur	1.005	-
Avances récupérables – ajustement de coût amorti	283	-
Autre	41	4
Total autres charges d'exploitation	1.329	4

Les autres produits et charges d'exploitation sont principalement constitués (i) de la prise en résultat des subsides d'exploitation ou des avances récupérables (octroyés par la Région Wallonne ou par l'Union Européenne dans le cadre du programme EU FP7), et dont la contrepartie est initialement comptabilisée à sa juste valeur et ensuite réévaluée au coût amorti; ainsi que (ii) des changements d'estimation dans la détermination de la juste valeur des contreparties éventuelles payables à Celdara et Dartmouth College. Durant le premier semestre 2017, la Société n'a pas reçu de nouveaux subsides significatifs.

La Direction a revu de manière conservatrice le timing de commercialisation de C-Cure et de CYAD-01, sur la base du stade de développement clinique des produits candidats concernés. En conséquence, la dette liée à C-Cure a diminué et la dette liée à CYAD-01 a augmenté, résultant en une augmentation nette des dettes d'avances récupérables au 30 juin 2017.

La Direction a également réévalué la juste valeur des contreparties éventuelles futures dues à Celdara et Dartmouth College, à la lumière des progrès enregistrés dans le développement de la plateforme CAR-T durant le premier semestre 2017. A ce titre, la dette y relative augmente de 1,1 million de dollars au 30 juin 2017.

Perte opérationnelle

En conséquence de ce qui précède, la perte opérationnelle diminue de 3,6 millions d'euros sur la période de six mois se clôturant au 30 juin 2017 par rapport à la même période en 2016, et s'élève à 13,7 millions d'euros au 30 juin 2017.

Charges et produits financiers

Les produits financiers sont principalement composés des produits d'intérêts sur les placements de trésorerie. Les charges financières sont quant à elles principalement composées des différences de change. Les intérêts reçus sont d'un montant comparable à l'exercice 2016. L'augmentation des charges financières résultent des écarts de conversion relatifs à la dépréciation du dollar US face à l'euro.

Perte de la période

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2017 diminue de 2,5 millions d'euros, passant de 16,9 millions d'euros au 30 juin 2016 à 14,4 millions d'euros au 30 juin 2017.

Perte par action

La perte par action s'obtient en divisant la perte de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Comme le Groupe a subi une perte nette, les warrants produisent un effet anti-dilutif. Il n'y a donc pas de différence entre le bénéfice par action dilué et non dilué. Dans l'hypothèse où les warrants seraient inclus dans le calcul de la perte par action, cela diminuerait la perte par action.

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2017	2016
Perte de l'exercice attribuable aux détenteurs de titres	(14.415)	(16.926)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	9.486.954	9.313.603
Perte par action (sur une base non diluée)	(1,52)	(1,82)

3.6.2. Liquidités et ressources financières

Nos besoins de trésorerie sont principalement liés aux financements de nos frais de recherche et développement, de nos frais généraux et administratifs, et de nos besoins en fonds de roulement. Nous contrôlons le risque d'un éventuel manque de trésorerie en utilisant un outil mensuel de planification de trésorerie. Notre objectif est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité au travers de l'utilisation de dépôts bancaires et de leasing financiers.

Au 31 décembre 2016, nous avons financé nos opérations grâce à plusieurs investissements privés et publiques s'élevant à 213,5 millions d'euros (respectivement de 42,0 et 171,5 millions d'euros). Nous avons également reçu du financement non dilutif de la part des autorités gouvernementales locales et européennes.

Aucune levée de fonds en capital n'a été effectuée au cours du premier semestre de l'année 2017. Les deux augmentations de capital observées en 2017, qui ont eu lieu en février et mai respectivement, ont trait à l'exercice de warrants par des membres du personnel de la société. Le groupe n'a pas contracté de financement bancaire additionnel durant le premier semestre 2017.

Les montants dus à la Région wallonne, comptabilisés au titre d'avances récupérables au 30 juin 2017, correspondent à la valeur actualisée des remboursements d'avances récupérables attendus (avances dédiées au financement de programmes de développement spécifiques liés à C-Cure, C-Cath_{ez} et CYAD-01). Nous sommes exposés à des passifs et passifs éventuels en vertu respectivement des avances récupérables reçues de la Région wallonne et du contrat de licence conclu avec Celdara Medical LLC. D'un montant total de 26,7 millions d'euros constitutif d'avances récupérables contractées avec la Région Wallonne au 30 juin 2017, 21,2 millions d'euros ont été effectivement liquidés à ce jour.

Le tableau suivant présente l'information résumée et consolidée des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant le 30 juin 2017 et 2016.

(€'000)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2017	2016
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(14.469)	(20.773)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissements	(11.166)	(27.734)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	337	2.026
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(25.298)	(46.481)

Les décaissements liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 14,5 millions d'euros à fin juin 2017 comparé à 20,8 millions d'euros pour le premier semestre 2016. Cette diminution est principalement due à l'encaissement du paiement initial lié à

l'accord de licence Novartis ainsi qu'à la diminution de nos dépenses en recherche et développement au cours du premier semestre 2017, par rapport au premier semestre 2016.

Le flux de trésorerie net des activités d'investissement représente un montant négatif de 11,2 millions d'euros au terme du premier semestre 2017. Les flux de trésorerie sortants au premier semestre 2017 portent sur l'investissement dans les placements de trésorerie pour un montant de 45,4 millions d'euros. Les flux de trésorerie entrants sur ce semestre s'élèvent à 34,2 millions d'euros et résultent des remboursements des placements de trésorerie à leur échéance.

Le flux de trésorerie des activités de financement représente un apport positif net de 0,3 million d'euros au premier semestre 2017 comparé à 2,0 millions d'euros pour la même période en 2016. Le flux positif net au 30 juin 2017 résulte des augmentations de capital liées à l'exercice des warrants, diminué des flux de trésorerie sortants relatifs aux leasings financiers et remboursement de dettes bancaires.

3.6.3. Actifs incorporels

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2017	2016
Propriété Intellectuelle – Oncyte	36.628	39.655
License Mayo	6.341	6.637
Propriété Intellectuelle – Corquest	1.286	1.327
Coûts de développement de C-Cath	772	805
Goodwill	960	1.040
Autres actifs intangibles	100	102
Total actifs incorporels	46.087	49.566

La variation des actifs incorporels résulte essentiellement de l'écart de conversion EUR/USD (s'établissant à 3,0 millions d'euros) enregistré au 30 juin 2017, relatif à l'actif de propriété intellectuelle comptabilisé en USD dans les livres de la filiale américaine OnCyte LLC. Cet propriété intellectuelle ainsi que le goodwill OnCyte ne sont pas amortis linéairement mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins sur une base annuelle, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances devaient indiquer que leur valeur comptable ne serait pas recouvrable. La charge d'amortissement pour la période s'établit à 0,4 millions d'euros.

3.6.4. Situation de trésorerie

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2017	2016
Placements de trésorerie	45.386	34.230
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23.449	48.357
Total situation de trésorerie	68.835	82.587

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés sous cette rubrique dans l'état de la situation financière correspondent aux valeurs disponibles détenues en comptes-courants bancaires.

Les placements de trésorerie consistent en des dépôts bancaires à court terme, dont la maturité à l'acquisition est inférieure à 12 mois. Les montants investis en placements de trésorerie ont augmenté au cours du premier semestre 2017.

3.6.5. Capital et prime d'émission

(€'000)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2017	2016
Capital	33.131	32.571
Prime d'émission	160.611	158.010
Total du nombre d'actions émises	9.525.753	9.313.603

Au 30 juin 2017, le capital social s'élève à 33,1 millions d'euros représenté par 9.525.753 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale. Ce nombre d'actions n'inclut pas les warrants émis par la Société et octroyés à certains administrateurs, employés et non-employés de Celyad.

Il y a eu deux augmentations de capital au cours du premier semestre de l'année 2017, relatives à l'exercice de warrants :

- Le 1^{er} février 2017, une émission de 207.250 nouvelles actions résultant de l'exercice de 207.250 warrants par des employés et d'anciens employés de Celyad, ainsi que par des membres du Management Exécutif

- Le 2 mai 2017, une émission de 4.900 nouvelles actions résultant de l'exercice de 4.900 warrants par des employés de Celyad

Au 30 juin 2017, le produit de toutes les actions émises a été encaissé.

3.6.6. Avances récupérables

(€'000)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Total de la part à long terme	7.591	7.330
Total de la part à court terme	1.131	1.108

L'augmentation de la part à long terme des avances récupérables est expliquée par la révision des hypothèses d'actualisation (timing et probabilité) des remboursements d'avances récupérables associées aux contrats de C-Cure et de C-Cath_{ez}, ainsi que de CYAD-01, sur la base des résultats des essais cliniques.

En date du 30 juin 2017, le montant nominal maximum (non actualisé) que le Groupe pourrait être amené à rembourser à la Région aux conditions définies dans les contrats d'avances récupérables s'élève à 18.6 million d'euros.

3.6.7. Contreparties éventuelles à payer

(€'000)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Total de la part à long terme	21.725	28.179
Total de la part à court terme	5.258	-
Total autres passifs courants	26.982	28.179

La contrepartie éventuelle à payer est relative à l'acquisition de OnCyte LLC et correspond à une estimation de la juste valeur des paiements potentiels dus à Celdara Medical LLC et Dartmouth College selon la convention signée en janvier 2015. Ces contreparties éventuelles sont fonction du résultat futur du développement des actifs acquis et des ventes potentielles actualisées et ajustées sur base de probabilités de succès.

(€'000)	Contrepartie éventuelle
Solde de clôture au 31 décembre 2016	28.179
Ajustement de juste valeur – 1er semestre 2017	1.005
Ecart de conversion	(2,202)
Solde de clôture au 30 juin 2017	26,982

La diminution de cette rubrique au 30 juin 2017 résulte de la combinaison de deux ajustements (ajustement de juste valeur et ajustement d'écart de conversion). La valeur nominale de la contrepartie éventuelle est libellée en US dollar et a fait l'objet d'une revalorisation de 1,1 million USD au 30 juin 2017, en comparaison de la valeur enregistrée dans les états financiers au 31 décembre 2016.

3.6.8. Dettes commerciales et autres passifs courants

(€'000)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Total dettes commerciales	4.620	8.098
Autres passifs courants		
Sécurité sociale	164	294
Rémunérations et charges sociales	1.091	1.206
Autres passifs courants	5	8
Total autres passifs courants	1.260	1.508

3.6.9. Juste valeur des instruments financiers

Nous estimons que la valeur comptable des actifs et passifs financiers présentés dans l'état de la situation financière est similaire à leur juste valeur. A l'exception des hypothèses ayant trait aux cash flows futurs, les variables sous-jacentes à l'estimation de la considération éventuelle à payer n'ont pas changé en comparaison avec la clôture au 31 décembre 2016 ; de ce fait, nous référons aux états financiers annuels en ce qui concerne l'analyse de sensibilité. De la même manière, nous référons aux états financiers annuels en ce qui concerne les autres notes d'information annexes relatives à la juste valeur.

3.6.10. Opérations avec des parties liées

Le montant des avantages présentés ci-dessous, attribués aux membres du conseil d'administration et de l'équipe de management exécutif de la Société, ont été comptabilisé comme charges dans les périodes correspondantes.

(€'000)	Pour les six mois se cloturant au 30 juin	
	2017	2016
Honoraires d'administrateurs indépendants	193	219
Paiements fondés en actions	149	346
Total des avantages octroyés aux membres du conseil d'administration	342	565
Frais de consultance	1.124	1.129
Rémunérations	381	374
Paiements fondés en actions	454	1.196
Total des avantages octroyés aux membres de l'équipe de management exécutif	1.959	2.699

3.6.11. Evénements survenus après la date de clôture

Le 3 août 2017, Celyad et sa filiale à 100% OnCyte LLC, ont annoncé une révision des termes de leurs contrats initiaux avec leurs partenaires US Celdara Medical LLC et Dartmouth College.

Celyad a obtenu l'accès à ses produits candidats CAR-T NKR et aux technologies connexes, y compris les technologies sous licence du Dartmouth College en janvier 2015, suite à l'acquisition d'OnCyte LLC à Celdara Medical LLC, une société de biotechnologie américaine privée. Ce portefeuille comprenait trois produits de thérapie cellulaire CAR-T autologues et une plateforme de cellule T allogénique. Depuis l'acquisition, Celyad s'est consacrée au développement de ce portefeuille et conduit actuellement des études précliniques ou cliniques sur plusieurs produits candidats.

En vertu des nouveaux accords, Celyad recevra une part accrue des revenus futurs générés par ces actifs, y compris les revenus de ses sous-licenciés. En contrepartie, Celyad a effectué un paiement à Celdara Medical LLC et au Dartmouth College d'un montant de 12,5 millions de dollars (10,6 millions d'euros) et a émis des actions Celyad au bénéfice de Celdara Medical, LLC pour une valeur de 12,5 millions de dollars au prix conventionnel de 32,35€ l'action. Les termes révisés donnent également droit à Celdara Medical LLC à une part dans les paiements initiaux non remboursables perçus par Celyad dans le cadre des accords signés avec ONO Pharmaceuticals et Novartis, respectivement en août 2016) et en juin 2017, pour un montant total de 1,5 million de US dollars. Enfin, la Société a mis un terme au 'Service Research Agreement' (SRA) initialement conclu avec Celdara Medical LLC en janvier 2015. La rupture de ce contrat résulte en une économie nette s'élevant à 0,9 million d'euros, en comparaison avec les montants originellement dus.

La traduction comptable de la révision des termes des accords initiaux, décrite ci-dessus, n'est pas reflétée dans les états financiers intermédiaires consolidés de Celyad au 30 juin 2017. Il est probable que le compte de résultats consolidé au 31 décembre 2017 soit impacté significativement par la traduction comptable en normes IFRS de ces nouveaux accords.

4. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous sont les facteurs de risque significatifs, qui nous sont actuellement connus et qui nous sont propres. Si l'un de ces risques se matérialise, notre activité, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés :

- Nous avons encouru des pertes nettes à chaque période depuis notre constitution et nous prévoyons de continuer à subir des pertes dans le futur.
- Il se peut que nous connaissions des retards conséquents dans nos études cliniques ou que nous ne parvenions pas à démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités de réglementation compétentes.
- Nos produits candidats pourraient provoquer des effets secondaires indésirables ou posséder d'autres propriétés qui pourraient interrompre leur développement clinique, empêcher leur approbation réglementaire, limiter leur potentiel commercial ou donner lieu à des conséquences négatives significatives.
- Le développement clinique est un processus long et onéreux dont l'issue est incertaine et les résultats d'études et d'essais antérieurs ainsi que les données en provenance d'analyses intermédiaires des essais cliniques en cours peuvent ne pas être indicatifs des résultats d'essais ultérieurs. L'échec clinique peut survenir à n'importe quelle étape du développement clinique.
- Les thérapies cellulaires reposent sur la disponibilité de matières premières spécifiques qui pourraient ne pas être à notre disposition ou ne pas l'être à des conditions acceptables.
- Nous dépendons de la propriété intellectuelle pour laquelle une licence nous est octroyée par des tiers et la résiliation d'une de ces licences peut résulter en la perte de droits importants, ce qui pourrait nuire à nos activités.
- Au regard de la législation fiscale américaine, nous pensons que nous étions une société étrangère passive (« Passive Foreign Investment Company ») pendant notre exercice fiscal 2016 et nous nous attendons à être une société étrangère passive pendant nos exercices futurs. Les titulaires américains d'ASD peuvent s'exposer à des conséquences fiscales défavorables si nous sommes caractérisés comme une société étrangère passive.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous recommandons de lire l'analyse détaillée des risques auxquels le Groupe fait face dans le rapport annuel de 2016 déposé auprès de la SEC selon le format 20-F le 4 avril 2017, ainsi que dans les autres rapports publiés par Celyad.

5. RAPPORT DU COMMISSAIRE

Rapport du commissaire au conseil d'administration de CELYAD SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2017

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe, comprenant la situation financière consolidée de CELYAD SA au 30 juin 2017, l'état consolidé du résultat global, le tableau des flux de trésorerie et l'état des variations des capitaux propres y afférents pour la période de six mois clôturée à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Bruxelles, le 29 août 2017

BDO Réviseurs d'Entreprises Soc. Civ. SCRL

Commissaire

Représentée par Bert Kegels

Calendrier financier

Rapport d'activités du troisième trimestre de 2017

17 novembre 2017

Résultats annuels de l'exercice 2017

27 mars 2018

Assemblée générale des actionnaires

7 mai 2018